



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	18

Le mercredi 12 avril 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

### DELIBERATION N° 47/2023

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, André IPERT.

### OBJET :

Échange de biens  
immobiliers

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Michel BRAUN à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

**Monsieur le Maire** propose au Conseil Municipal un échange de biens immobiliers, comme suit :

- La Commune cède à Monsieur Francis ORENGO la parcelle cadastrée E 588, correspondant à la rampe d'accès au garage,
- Monsieur Francis ORENGO cède à la Commune la parcelle cadastrée E 585, correspondant à un morceau de voirie non utilisé et qui permet l'accès au garage, ainsi que la parcelle cadastrée E 191, correspondant à un local commercial situé au 9 rue Ciappera.

Par cet échange, la Commune s'engage à maintenir l'interdiction de stationner sur la partie de la parcelle E 585 peinte en jaune sur plan annexé à la présente délibération, et à laisser la possibilité aux véhicules d'y manœuvrer.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** l'échange de biens immobiliers.

**AUTORISE Monsieur le Maire** à accomplir toutes les formalités nécessaires y compris la signature de l'acte notarié.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN

591

584

580

585

583

